

**Registre des délibérations du Conseil Municipal**

Séance du jeudi 19 décembre 2024 à vingt heures, le Conseil Municipal de la Commune de MASSONGY, convoqué le 12 décembre 2024 en session ordinaire et tenue en mairie sous la présidence de Madame Sandrine DETURCHE, Maire,

Présents : Sandrine DETURCHE, Julie ROULLARD-NOUGARET, Céline DETURCHE, Muriel ARTIQUE, Christelle BOUDAMOZ, Joël DEMIERRE, Martine DONNA, Fanny MERMET-BOUVIER, Hakim GHEMMOUR, Johann MATHIEU, Ana Maria MARTIN GRILLET

Absents : Lionel DUJOUX, Marie-Bernadette BASTARD MADER, Christelle PORTIER, Thierry ROULLARD

Lionel DUJOUX a donné procuration à Julie ROULLARD-NOUGARET

Marie-Bernadette BASTARD MADER a donné procuration à Sandrine DETURCHE

Christelle PORTIER a donné procuration à Muriel ARTIQUE

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de présents : 11

Nombre de Votants : 14 (dont 3 procurations)

Secrétaire de séance : Hakim GHEMMOUR

N°2024-62 : MAYOTTE – DON EXCEPTIONNEL SUITE AU PASSAGE DU CYCLONE CHIDO

A la suite du passage du cyclone Chido à Mayotte, le plus dévastateur enregistré depuis 90 ans, Mayotte vit une tragédie exceptionnelle. Les conséquences humaines, sanitaires, et matérielles ne sont pas encore entièrement connues mais les premiers constats sur place indiquent qu'elles sont catastrophiques et durables.

La Protection civile, l'un des partenaires de l'AMF au sein de « Solidarité AMF/Mayotte », est présente dans la région et met en place un dispositif de soutien dont l'objectif immédiat est de répondre à ces premières urgences. L'AMF soutient cette opération.

Madame le Maire propose à l'assemblée de contribuer en adressant un don d'un montant de 1000 euros.

Après avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité :

- Accepte de verser de manière exceptionnelle un don du montant de 1000 euros à la protection civile dans le cadre de la mise en place du dispositif de veille et de soutien « Solidarité AMF/Mayotte ».
- Dit que la dépense sera prévue au budget 2024

Certifié exact

Massongy, le 20 décembre 2024

Le secrétaire de Séance
Hakim GHEMMOUR

Le Maire,
Sandrine DETURCHE